

Changement d'empire

Les mariages mixtes des nobles canadiennes durant le Régime militaire (1759-1764)

Karine Pépin

Numéro 126, été 2016

La noblesse de la Nouvelle-France jusqu'au XXe siècle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/83291ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pépin, K. (2016). Changement d'empire : les mariages mixtes des nobles canadiennes durant le Régime militaire (1759-1764). *Cap-aux-Diamants*, (126), 11-14.

CHANGEMENT D'EMPIRE

LES MARIAGES MIXTES DES NOBLES CANADIENNES DURANT LE RÉGIME MILITAIRE (1759-1764)

par Karine Pépin

Décembre 1759. Dans une lettre au grand vicaire Jean-Olivier Briand, l'évêque Henri-Marie Dubreil de Pontbriand évoque l'existence d'alliances mixtes bénies par un ministre protestant, seulement trois mois après la capitulation de Québec. Frances Brooke, épouse du pasteur de la garnison de cette même ville, remarque que les Canadiennes ressentent « un penchant extrême pour les officiers anglais », tel qu'elle le relate en 1769 dans son roman *The History of Emily Montagu*. Dans *Les Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé, le personnage de la jeune fille noble, Blanche d'Haberville, s'of-fusque de la demande en mariage du capitaine Archibald Cameron. Il lui apparaît impensable d'épouser un militaire ayant participé à la chute de la Nouvelle-France. D'autres filles nobles font toutefois un choix contraire à celui de mademoiselle d'Haberville dans le contexte trouble du Régime militaire. Rappelons que le 8 septembre 1760, la Nouvelle-France s'incline devant la Grande-Bretagne après six années de conflits armés. En attendant la fin des hostilités en Europe, concrétisée par le traité de Paris du 10 février 1763, un régime militaire britannique est instauré et dure jusqu'au 10 août 1764.

L'historien Michel Brunet affirme qu'après la Conquête : « [u]n esprit de franche collaboration avec les conquérants se manifesta parmi l'élite de la société canadienne. Plusieurs jeunes filles, appartenant aux familles de la classe dirigeante, n'avaient-elles pas

épousé, immédiatement après les capitulations de Québec et de Montréal, des officiers de l'armée victorieuse? » (Brunet, 1966, p. 5) Cette allégation suscite quelques interrogations. Les filles nobles canadiennes ont-elles été si nombreuses à prendre pour époux un conjoint non francophone? Ces derniers sont-ils uniquement des officiers britanniques? Ces unions se sont-elles produites aussi tôt que le laisse entendre Michel Brunet? Et ces alliances sont-elles seulement l'apanage des filles nobles?

UN BREF PORTRAIT DES COUPLES MIXTES : QUI SONT-ILS?

Pour toute la durée du Régime militaire, seulement huit unions interethniques impliquant un membre de la noblesse ont été repérées grâce au *Dictionnaire généalogique de la noblesse de la Nouvelle-France* (Drolet, 2013). Malgré leur faible nombre, il est quand même particulier d'observer la présence de ces alliances contrac-



Portrait de Frances Moore Brooke par Catherine Read, vers 1771, huile sur toile, 72.4 cm par 60 cm. (Source : Wikipedia Commons - image classée dans la catégorie domaine public donc sans restrictions).

La romancière Frances Moore Brooke séjourne dans la colonie de 1763 à 1767. Son époux, le révérend John Brooke, est à ce moment l'aumônier de la garnison de Québec. *The History of Emily Montagu* est considéré comme le premier roman écrit au Canada. On y découvre les impressions de l'auteure sur la société canadienne et ses élites, entre autres. Gravure du buste du général Thomas Gage, auteur et date inconnus. (Source : Wikipedia Commons - image classée dans la catégorie domaine public donc sans restrictions).

tées à un moment où personne ne sait quel souverain régnera sur la colonie. Les alliances mixtes du Régime militaire concernent uniquement les filles nobles et ont toutes été célébrées devant un ministre protestant. En raison de la présence militaire dans la colonie, il est peu

surprenant que les conjoints non francophones soient en majorité des officiers de l'armée britannique. Plus précisément, trois d'entre eux sont capitaines, trois sont lieutenants et un est major. Néanmoins, on compte aussi un négociant parmi ces conjoints. Achlem-Rickaby Bondfield semble en effet spécialisé dans les affaires navales.

La première union officielle recensée est celle de Marie-Anne Picoté de Belestre, qui s'unit au capitaine John Warton vers la fin de 1761 ou au début de 1762. Un mariage secret catholique est aussi célébré en 1761 entre Louise-Marguerite Herbin de Bricour et le lieutenant Samuel MacKay. Il sera toutefois officialisé lors d'un mariage public anglican en 1763. Même si ces alliances se produisent tôt, elles n'ont pas été contractées tout de suite après les capitulations comme le prétend Michel Brunet, du moins au sein de la noblesse. Cela reste à étudier pour les autres groupes sociaux.

Les unions mixtes ont lieu au sein de familles spécifiques. Plus précisément, dans la fratrie des Martel de Brouague,

on en compte trois. Deux mariages interethniques ont été célébrés durant le Régime militaire chez les Picoté de Belestre. Des années plus tard, en 1791, leur demi-sœur Marie-Anne-Angélique s'unira à l'Écossais Angus MacDonell. Dans la famille de La Corne Saint-Luc, on compte deux mariages mixtes, dont un a eu lieu durant le Régime militaire. Le deuxième a été contracté plus tardivement, en 1794, et concerne la fille issue du troisième mariage de Luc de La Corne Saint-Luc : Marie-Marguerite. Du côté du conjoint « étranger », les frères Francis et Samuel MacKay ont respectivement épousé Marie-Anne Le Marchand de Lignery et Louise-Marguerite Herbin de Bricour. Outre ces liens de parenté, ces mariages ont été célébrés dans un contexte de bouleversements familiaux et démographiques.

À LA SOURCE DE TENSIONS FAMILIALES

Pour le groupe nobiliaire canadien, l'après-Conquête est effectivement une

Tableau récapitulatif des unions mixtes du Régime militaire

Nom de l'épouse	Nom de l'époux	Date et lieu du mariage
Marie-Anne Picoté de Belestre	John Warton	À la fin de 1761 et avant le 17 février 1762 Montréal
Madeleine-Françoise Martel de Brouague	Achlem-Rickaby Bondfield	4 mai 1762 Québec
Marie-Anne Le Marchand de Lignery	Francis MacKay	5 janvier 1763 Montréal
Louise-Marguerite Herbin de Bricour	Samuel MacKay	7 août 1763 (mariage clandestin en 1761) Montréal
Marie-Anne de La Corne de Saint-Luc	John Campbell	1763 Montréal
Marie-Angélique Martel de Brouague	William Johnstone	Vers 1763 Québec
Marie-Josèphe Picoté de Belestre	William Evans	Vers 1763 Montréal
Charlotte Martel de Brouague	James Hughes	Vers 1764 Québec

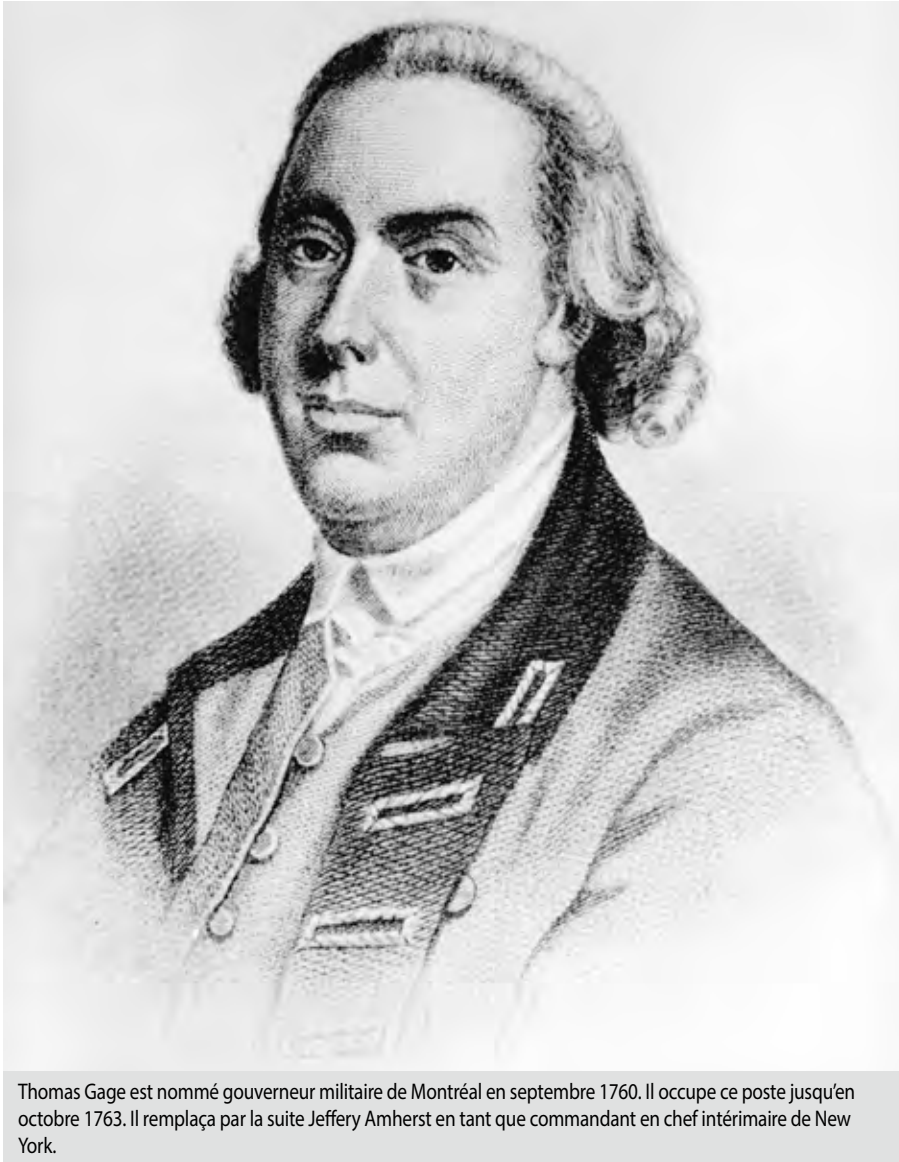


Portrait de Luc de La Corne de Saint-Luc. Peinture, Saint-Luc de La Corne, Henry Richard S. Bennett, huile sur toile, 30,8 x 26 cm. (Source : Wikipedia Commons - image classée dans la catégorie domaine public donc sans restrictions).

Luc de La Corne de Saint-Luc, l'un des rares survivants du naufrage de l'*Auguste*, est le père de Marie-Anne, qui épouse John Campbell en 1763. Il est aussi le père de Marie-Marguerite, issue de son troisième mariage avec Marie-Marguerite Boucher de Boucherville. Sa fille Marie-Marguerite s'unira elle aussi à un individu non francophone en 1794.

période d'incertitude. Beaucoup d'allers et de retours entre la colonie et son ancienne métropole ont cours durant les années qui suivent la capitulation de la Nouvelle-France. La grande majorité des conjoints nobles ont au moins un membre de leur famille immédiate ou élargie ayant émigré, peu importe qu'ils soient revenus ou non par la suite. Ce type d'alliance s'est donc produit alors que les familles sont fragilisées. Par exemple, la famille de Marie-Anne de La Corne Saint-Luc a été particulièrement affectée par les décès liés au naufrage de l'*Auguste*. Son père, Luc, fait partie des rares survivants (Saint-Pierre, 2013).

Les unions mixtes survenues durant le Régime militaire ont pour la plupart été contractées alors que le père respectif n'a pas été en mesure de donner son accord. Dans quelques cas, la mère, demeurée dans la colonie, a pu consentir au mariage. François-Marie Le Marchand de Lignery est décédé au moment du mariage de sa fille. Son épouse émigre en France en 1764, soit un an après le mariage de Marie-Anne, qui est la seule des enfants de cette



Thomas Gage est nommé gouverneur militaire de Montréal en septembre 1760. Il occupe ce poste jusqu'en octobre 1763. Il remplaça par la suite Jeffery Amherst en tant que commandant en chef intérimaire de New York.

famille à demeurer dans la colonie. François-Marie Picoté de Belestre et Louis Herbin de Bricour ont été faits prisonniers par l'armée britannique. L'épouse d'Herbin de Bricour reste dans la colonie et y décède en 1800. Comme un seul contrat de mariage a été retrouvé pour les unions mixtes du Régime militaire, on ne peut pas confirmer que ces mères ont donné ou non leur consentement. Il s'agit du contrat entre Achlem-Rickaby Bondfield et Madeleine-Françoise Martel de Brouague. Aucun membre de la famille immédiate ou élargie de l'épouse n'a apposé sa signature au bas du contrat. On insiste plutôt sur « l'agrément de son Excellence le Gouverneur

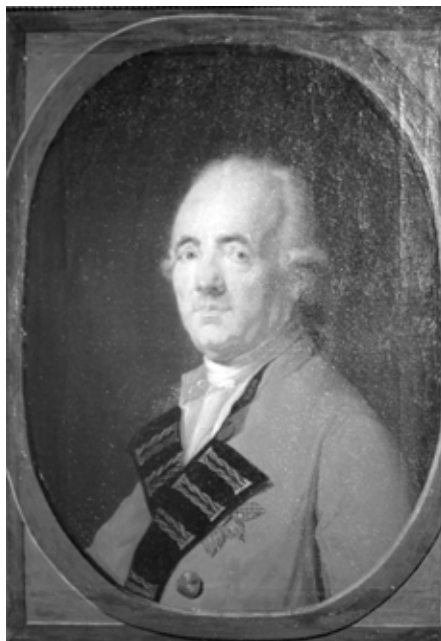
de Québec ». On pourrait penser que ce mariage est en contradiction avec les volontés familiales, mais les parents de l'épouse sont tous deux décédés à ce moment. Néanmoins, compte tenu du faible nombre de personnes présentes lors de la signature de leur contrat de mariage (sept incluant les futurs mariés et le notaire), cette alliance ne semble pas susciter beaucoup d'enthousiasme auprès de la fratrie et de la famille élargie. Cela peut être en partie expliqué parce qu'elle survient alors que le sort de la colonie est incertain.

Sous le Régime militaire, le gouverneur James Murray demande au grand vicaire Jean-Olivier Briand de ne pas célébrer

d'unions entre des militaires britanniques et des Canadiennes. Toutefois, il semble que les autorités s'opposent à ce type d'alliance pour les soldats alors qu'ils n'interviennent pas lorsqu'il s'agit de civils. Cette ligne directrice n'est cependant pas toujours suivie. Marcel Trudel prétend que James Hughes est forcé de quitter les rangs de l'armée britannique pour avoir épousé Charlotte Martel de Brouague vers 1764 (Trudel, 1953, p. 21). Si tel est vraiment le cas, cette mesure a été temporaire puisque dans un acte notarié de 1764, on le dit justement officier et, à partir de 1768, il est majoritairement qualifié de major et de *barrack master*. On peut supposer également que James Murray, gouverneur militaire de Québec à ce moment, n'est probablement pas favorable au mariage du capitaine John Campbell à Marie-Anne de La Corne Saint-Luc. Il considère la famille de cette dernière avec suspicion, tel qu'il l'écrit à William Petty-Fitzmaurice, comte de Shelburne, en 1763 (Saint-Pierre, 2013, p. 217-218). De plus, dans la correspondance de Frederick Haldimand au général Jeffery Amherst, on découvre qu'Haldimand intervient, sans succès, pour empêcher l'alliance du lieutenant Samuel MacKay et de Louise-Marguerite Herbin de Bricour en raison d'un scandale de concubinage. Ce mariage a peut-être été en lui-même un facteur du démantèlement de la famille de l'épouse. Le père, Louis Herbin de Bricour, a été fait prisonnier lors du siège de Québec puis a été conduit en Angleterre en 1760. Sa fille a donné naissance à deux enfants avant son mariage officiel avec Samuel MacKay. Rappelons que le couple était marié clandestinement depuis 1761, mais s'est retrouvé de nouveau devant l'autel en 1763 pour apaiser les mauvaises langues. La décision de Louis Herbin de Bricour d'émigrer définitivement en France a-t-elle un lien avec le comportement de sa fille? Il est bien difficile de connaître les raisons pour lesquelles un individu décide de quitter la colonie et les facteurs peuvent être nombreux.

Quant aux sœurs Marie-Anne et Marie-Josèphe Picoté de Belestre, leur belle-mère Marie-Anne Magnan s'est opposée à leur mariage. Celles-ci ont passé outre son avis et ont profité de l'absence de leur père François-Marie, retenu prisonnier en Europe, pour épouser les capitaines John Warton et William Evans vers 1762 et 1763. Marie-Anne Magnan s'opposait à la reddition de compte demandée par ses gendres protestants. Elle voulait faire invalider ces unions en raison de l'absence de consentement parental au mariage. Le gouverneur militaire de Montréal, Thomas Gage, se range derrière le couple en février 1762. Il renverse ainsi la première sentence rendue dans cette cause par la Chambre des milices. Vers 1763, il octroie également au capitaine Evans la permission d'épouser Marie-Josèphe. Sur le plan juridique, pour qu'un mariage soit consacré, la France exige le consentement parental sous peine d'être privé d'héritage, alors qu'en Angleterre seul celui des futurs époux est nécessaire (Ruggiu, 2007, p. 85). Cette situation ébranle donc les habitudes canadiennes et révèle que les administrateurs militaires se servent des pratiques britanniques pour passer outre à l'autorité parentale et à celle des cours militaires.

On peut donc constater un déséquilibre entre les volontés familiales et individuelles. Ces filles nobles ont fait preuve d'une certaine autonomie en choisissant un conjoint étranger, allant à l'encontre du souhait parental ou même de celui des autorités militaires. Les volontés individuelles dans le choix du conjoint ne sont pas une innovation de la Conquête, mais s'ajoute ici la dimension des différences ethniques et religieuses. La position ambiguë du clergé canadien à l'égard des unions mixtes n'a pas pu être évoquée, mais soulignons que ce type d'union suscite beaucoup d'inquiétudes. En cette période de transition et d'incertitude quant à l'avenir de la colonie, le rôle de l'individu, et plus spécifiquement celui des femmes nobles, se fait remarquer dans la conclusion de ces alliances.



Portrait du général Frederick Haldimand par John Francis Rigaud (1742-1810), XVIII^e siècle, huile sur toile. (Source : Wikipedia Commons - image classée dans la catégorie domaine public donc sans restrictions).

Lorsque Haldimand intervient pour empêcher l'union entre Samuel MacKay et Louise-Marguerite Herbin de Bricour, Frederick Haldimand seconde le gouverneur militaire du district de Montréal, Thomas Gage. En 1762, Haldimand est nommé gouverneur militaire par intérim de Trois-Rivières, en remplacement de Ralph Burton.

Il est par contre impossible de leur prêter des intentions. Pour parvenir à un portrait plus précis, il est nécessaire de mettre en perspective ce phénomène d'alliances interethniques, qui commence à peine à être connu, avec l'ensemble des mariages de la noblesse de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Une chose est certaine, les mariages mixtes du Régime militaire et, à plus grande échelle, ceux des décennies qui suivent, témoignent de la capacité d'adaptation de la noblesse en cette époque d'ajustements.

Karine Pépin est candidate à la maîtrise en histoire à l'Université de Sherbrooke sous la direction de Benoît Grenier. Son mémoire porte sur les mariages mixtes entre la noblesse canadienne et les individus non francophones durant les 40 années qui suivent la Conquête (1760-1800).

Pour en savoir plus :

Philippe Aubert de Gaspé. *Les Anciens Canadiens. Édition critique par Aurélien Boivin, avec une introduction de Maurice Lemire, avec la collaboration de Jean-Louis Major et Yvan G. Lepage.* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2007, 786 p.

Louisa Blair. *Les Anglos. La face cachée de Québec, tome 1, 1608-1850.* Québec, Commission de la capitale nationale et Éditions Sylvain Harvey, 2005, 130 p.

Frances Brooke. *The History of Emily Montague.* London, 1769, I, 38, Letter VI ; cité dans Mason Wade. *L'Encyclopédie du Canada français, tome 1 (1760-1914), Les Canadiens français de 1760 à nos jours.* Ottawa, Le Cercle du livre de France, 1963, p. 66.

Michel Brunet. *Les Canadiens et les débuts de la domination britannique, 1760-1791.* Ottawa, Société historique du Canada, 1966, 26 p. (Brochure historique n° 13).

Musées de la civilisation - Québec, Collection du Séminaire de Québec, fonds Viger-Verreau (P32), fonds Verreau 19, n° 36, Québec, contrat de mariage entre Acklam Bondfield et Magdeleine Brouague, 4 mai 1762.

Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal, Collection Louis-François-George Baby, P0058 A2 12, Note concernant le mariage de Marie-Anne Picoté de Bellestre et John Wharton, Chambre des milices, 9 février 1762

Marjolaine Saint-Pierre. *Lacorne Saint-Luc. L'odyssée d'un noble, 1711-1784.* Québec, Septentrion, 2013, 408 p.

Lettre de Pontbriand à Briand, lettre postérieure de quelques jours au 9 décembre 1759, AAQ, Évêques de Québec, VI, 6 : 4 ; citée dans Marcel Trudel. *Histoire de la Nouvelle-France. Le Régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France, 1759-1764, vol. 10.* Montréal, Fides, 1999, p. 14-15.

François-Joseph Ruggiu. *L'individu et la famille dans les sociétés urbaines anglaise et française (1720-1780).* Paris, PUPS, 2007, 541 p.

Marcel Trudel. « Les mariages mixtes sous le régime militaire ». *Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 7, n° 1, 1953, p. 7-31.*